

COMPTE-RENDU

REUNIONS TERRITORIALES → PONT-A-MOUSSON – LE 30 JANVIER 2018

Dans le cadre de **l'élaboration du Schéma Régional pour l'Aménagement, le Développement Durable et l'Égalité des Territoires (SRADDET)**, la Région Grand Est a souhaité débiter l'année 2018 par un temps fort de concertation au sein des territoires sur la stratégie du SRADDET.

Cette étape clé de partage, d'échanges et de consolidation du projet s'est déroulée en 13 rencontres territoriales qui avaient pour objectifs de :

- ✓ Diffuser largement la synthèse du diagnostic du SRADDET et **partager une vision commune des atouts, des potentialités et des enjeux du Grand Est.**
- ✓ **Présenter le projet de stratégie du SRADDET en 40 objectifs**, élaboré grâce au travail de co-construction en séminaires et aux contributions écrites reçues.
- ✓ **Enrichir les objectifs par une approche territoriale dans un cadre participatif.**
- ✓ **Annoncer les étapes suivantes d'élaboration du fascicule**, document de mise en œuvre des objectifs à travers des règles et des mesures d'accompagnement.

La réunion territoriale tenue à Pont-à-Mousson a rassemblé 90 personnes principalement élus des EPCI, SCOT, Pays, Départements et Communes ainsi que des représentants professionnels et associatifs.

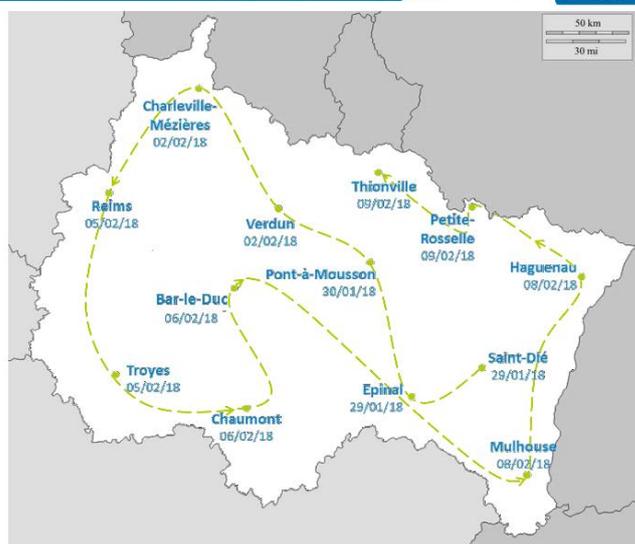
Accueil :

Henry Lemoine introduit la rencontre territoriale en sa qualité de Maire de Pont-à-Mousson et remercie les participants pour leur présence, au cœur du sillon Lorrain. Il rappelle l'importance du SRADDET en tant qu'outil de planification qui permet de développer une logique de cohérence dans l'aménagement des territoires. Le SRADDET s'intègre dans un corpus de schémas au niveau régional et permet de mettre en cohérence et de couvrir un grand nombre de domaines pour donner une vision générale et transversale à la politique de la Région. Son caractère prescriptif permet par ailleurs d'intégrer des objectifs communs et d'orienter les documents locaux de planification.

Les 13 rencontres territoriales du SRADDET



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



Monsieur le Maire rappelle un certain nombre d'enjeux dont le SRADDET doit tenir compte :

- ✓ **Les besoins en infrastructures routières**, notamment sur l'axe de l'A31 au cœur du sillon Lorrain qui doit être amélioré ;
- ✓ **Le développement des transports** ferroviaires et fluviaux, par exemple dans la mise en cohérence des voies d'eau et des ports de la vallée de la Moselle ;
- ✓ **La réflexion sur les déplacements quotidiens** et la problématique de l'accessibilité et des mobilités ;
- ✓ **La préservation des espaces naturels et la définition d'ambitions en termes de développement durable des territoires** ;
- ✓ **La mise en œuvre d'une politique ambitieuse de production et d'économies d'énergies** à l'échelle du Grand Est, première région productrice d'énergie.

Sur ces thématiques, le SRADDET n'a pas vocation à se positionner à une échelle trop fine mais à fixer un cadre et des principes généraux pour permettre la mise en place d'ambitions et de projets au niveau local.

Démarche et Calendrier

Martine Lizola, Présidente de la Commission « Aménagement du territoire » de la Région Grand Est et Co-Présidente du COPIL SRADDET présente ensuite les modalités et le calendrier d'élaboration du SRADDET. Il rappelle notamment que le SRADDET a pour objectifs de :

- ✓ Mettre en cohérence, simplifier et articuler au sein d'un document unique de nombreux schémas régionaux préexistants. Il s'agit donc d'un document intégrateur et multithématique.
- ✓ Structurer l'aménagement et le développement de la Région autour d'axes forts et d'une stratégie définie pour 25-30 ans et partagée avec l'ensemble des acteurs. Pour ce faire, la Région a mis en place un large dispositif de concertation. La participation importante observée lors des séminaires organisés au 2^{ème} trimestre 2017 (2 500 personnes mobilisées au total) et annoncée sur les rencontres territoriales permet en effet à la Région de co-construire des objectifs et des règles à la hauteur des ambitions du Grand Est et compatibles avec les projets locaux. Par ailleurs, des temps de contributions directes par courrier ou en ligne sont organisés pour permettre une expression plus individuelle et ciblée.
- ✓ Définir des règles communes sans pour autant créer de tutelle dans le respect du principe de subsidiarité. Le SRADDET est en effet un document opposable avec, pour les SCOT, PLU, Chartes de PNR, PDU et PCAET, un rapport de prise en compte des objectifs et de compatibilité aux règles générales.

Présentation du projet de diagnostic et des enjeux

Les principaux enseignements du diagnostic, réalisé à partir des contributions, des premiers temps de concertation et des expertises techniques mobilisées dans la démarche, sont ensuite présentés par la Région. Pour plus de détails, se reporter à la synthèse distribuée et au support de présentation projeté, les deux étant accessibles en ligne.

Présentation de la stratégie en 3 axes et 40 objectifs

Puis, dans une volonté de co-construction du SRADDET avec les acteurs des territoires, l'essentiel de la rencontre est consacré à la présentation et aux échanges autour des 3 axes et 40 objectifs du projet de stratégie régionale proposé.



Axe 1 Grand Est, terre de coopérations, solidaire et européenne

Entièrement fibrée, maillée de réseau de transport et d'énergie, traversée par des corridors écologiques, la région Grand Est est bien structurée. Ses centralités urbaines fonctionnent en réseau et optimisent les échanges. Espace de coopération, elle incarne le fait européen.

Nos territoires connectés

Le Grand Est renforce son attractivité en consolidant ses réseaux numériques, énergétiques, écologiques et de transports. Le développement des pôles urbains en lien avec leurs territoires d'influence et des interconnexions avec les régions voisines et les pays frontaliers permet à la région d'être mieux structurée, au service de ses habitants.



- 1 ■ Connecter chaque habitant et chaque entreprise au très haut débit et développer les usages du **numérique**
- 2 ■ Structurer les territoires et consolider l'**armature urbaine**
- 3 ■ Pérenniser les **infrastructures de transport**, en particulier son réseau capillaire secondaire
- 4 ■ Préserver et reconquérir les **corridors écologiques** (trame verte et bleue)
- 5 ■ Adapter les réseaux de **transport d'énergie** (électricité et gaz)

Une même ambition pour chaque territoire

Le développement des solidarités et des réciprocitys entre les territoires permet une meilleure cohésion régionale. Des coopérations renforcées où chacun a sa place donneront lieu à un rééquilibrage harmonieux notamment pour le désenclavement des secteurs ruraux.

- 6 ■ Rechercher les **solidarités interterritoriales** en s'appuyant sur les spécificités des territoires
- 7 ■ Développer les solidarités amont/aval et urbain/rural dans la **gestion de l'eau**
- 8 ■ Désenclaver les **territoires isolés** et gommer les **effets frontières**



Une mobilisation collective



Le devenir de nos territoires se fera par la mobilisation de l'ensemble des acteurs et des citoyens de la région. Il s'agit, dans tous les domaines d'action, de favoriser la coopération, l'expérimentation et l'engagement à tous les niveaux de décision.

- 9 ■ S'ouvrir sur le monde, renforcer toute forme de **coopération et expérimenter**
- 10 ■ Organiser **les gouvernances** dans les grandes thématiques du schéma
- 11 ■ Associer les **acteurs du territoire** dans la mise en œuvre de cette stratégie
- 12 ■ Améliorer la connaissance, sensibiliser et encourager **l'implication du citoyen**



PROJET

→ Questions/remarques sur les infrastructures de transports et mobilités :

- Un participant souhaite savoir s'il est fait mention dans le projet de SRADDET de l'A31 et de la gare de Vandières. De plus, il demande à la Région d'envisager l'extension de la gratuité des transports scolaires pour les petites communes n'ayant pas d'école sur leur territoire.



Réponses : La Région considère l'A31 comme une infrastructure importante, et précise que des échanges auront lieu sur ce projet ultérieurement. Des contributions ont été soumises, notamment par la commission Duron qui a étudié le projet, et une réflexion est engagée avec l'Etat qui sera le maître d'ouvrage et le financeur du projet. Concernant la gare de Vandières, le sujet est effectivement pris en compte dans les réflexions du SRADDET.

- Un autre participant demande également de mettre en avant la problématique du financement des infrastructures, sans lequel les projets ne pourront se réaliser.
- Concernant la mise en place des véhicules autonomes, il est proposé de mobiliser d'anciennes voies SNCF et de les réserver à ces nouveaux usages.
- Un participant indique qu'il est vivement souhaité que les acteurs du territoire fassent preuve de solidarité interrégionale et d'équité dans l'appréciation de leurs enjeux locaux.

Réponses : La Région assure que ces éléments sont pris en compte dans les réflexions du SRADDET.

→ Questions/remarques sur le fret ferroviaire :

- Un participant souligne la présence, sur le territoire, d'un aéroport et d'une gare à Louvigny et souligne que le fret ferroviaire est actuellement en difficulté. La Région souhaite-t-elle travailler sur cette problématique ?

Réponses : Il s'agit d'un sujet difficile mais que la Région souhaite travailler avec les acteurs concernés pour profiter des opportunités offertes.

→ Questions/remarques sur les réseaux d'énergie :

- Concernant l'objectif 5, un participant s'interroge sur les enjeux posés.

Réponses : L'objectif est d'adapter ces réseaux de transports d'énergie afin qu'ils puissent accueillir une diversité de productions et notamment le développement des énergies renouvelables.

→ Questions/remarques sur la Trame Verte et Bleue :

- Concernant la prise en compte de la Trame Verte et Bleue, il est rappelé qu'il est nécessaire de bien intégrer la Trame Verte et Bleue transfrontalière, et de partager des objectifs autour des corridors écologiques, des modes doux, de la restauration de la faune et la flore et de la valorisation de l'eau. Par ailleurs, au sein des Parcs Naturels Régionaux (PNR), un objectif d'enfouissement des réseaux électriques peut être défini afin d'améliorer les paysages urbains et naturels des communes dans ces espaces particulièrement qualitatifs.

Réponses : Cet élément est pris en compte.

→ Questions/remarques sur l'armature urbaine :

- Des interrogations sont posées sur la place des territoires intermédiaires, entre les métropoles et les territoires ruraux, au sein de l'espace régional ainsi que sur la politique de la Région pour ces territoires.

Réponses : La Région a défini une armature urbaine qui englobe tous les territoires en prévoyant différents niveaux de polarité et les solidarités entre les différents espaces. Cette armature inclut les territoires intermédiaires et souligne le rôle structurant des villes moyennes dans l'organisation du territoire.



→ **Questions/remarques sur la politique linguistique régionale :**

- Concernant le multilinguisme au sein de l'espace régional, un participant insiste sur la nécessité de promouvoir une politique qui rassemble toutes les parties prenantes, et notamment les associations, au niveau communal et départemental, ainsi que chaque citoyen qui souhaite s'investir dans la transmission des savoirs linguistiques.

Réponses : La Région considère qu'il s'agit d'une politique très importante et d'un axe de développement fort afin de renforcer les compétences linguistiques et d'insérer la région dans l'espace européen, en lien avec les territoires frontaliers.



Axe 2 Grand Est, terre de richesses et de savoir-faire

Riche de ses territoires variés, la région Grand Est développe son économie locale en conciliant compétitivité, efficacité énergétique et qualité environnementale. Elle se positionne sur les filières durables et l'excellence de ses produits. Elle attire par son patrimoine culturel et naturel qu'elle valorise et préserve. Elle offre à ses habitants bien-être et qualité de vie pérenne.

Nos ressources, moteurs de l'économie locale



Le Grand Est met à profit les ressources et les savoir-faire spécifiques de son territoire. Ces richesses sont valorisées et développées durablement dans le respect des enjeux écologiques.

- 13 ▪ Créer les conditions favorables au développement **économique territorial**
- 14 ▪ Conforter l'**agriculture de demain** productive et de proximité
- 15 ▪ Valoriser la **ressource en bois** avec une gestion multifonctionnelle des forêts
- 16 ▪ Développer le mix énergétique avec les **énergies renouvelables**
- 17 ▪ Généraliser les **rénovations énergétiques du bâti**
- 18 ▪ Valoriser les **plateformes de transport multimodales** (notamment le fluvial)

Une belle région où il fait bon vivre

Les richesses de notre territoire, paysagères, culturelles, patrimoniales ainsi que la qualité de vie qu'il offre, constituent des atouts à promouvoir pour faire rayonner le Grand Est.

- 19 ▪ Véhiculer une **image positive** du Grand Est, un récit commun
- 20 ▪ Développer le **tourisme** en valorisant nos spécificités territoriales
- 21 ▪ Miser sur la **culture** comme un des facteurs d'attractivité des territoires
- 22 ▪ Renforcer l'offre de **santé** et valoriser l'**offre sportive et de nature**
- 23 ▪ Optimiser les **services de proximité et leur accès** (mobilité, numérique)



Une nature préservée et valorisée pour les générations futures

C'est une responsabilité majeure du Grand Est, à l'égard de ses habitants et des générations futures, de préserver le patrimoine naturel spécifique de notre région, sa ressource en eau, sa biodiversité, ses espaces.



- 24 ▪ Améliorer la **qualité de l'air et de l'eau** en lien avec la santé
- 25 ▪ Gérer la quantité de la **ressource en eau**
- 26 ▪ Préserver le **patrimoine naturel**, les paysages et les fonctionnalités des milieux
- 27 ▪ Économiser le **foncier**
- 28 ▪ Adapter les capacités et la localisation des **installations de traitement des déchets**



PROJET

→ **Questions/remarques sur le cadre de vie de la région et son image :**

- Un participant précise qu'il est non seulement nécessaire de faire du Grand Est une « région où il fait bon vivre » mais aussi et surtout une région du vivre ensemble. L'ambition doit aussi être de créer une démocratie participative qui permette aux citoyens de donner un sens à leur lieu de vie et à leur environnement et d'améliorer le cadre de vie régional.



Réponses : La Région estime en effet que l'humain doit être au cœur du projet porté par le SRADDET. L'ambition est que les citoyens soient acteurs de leur territoire, et tout particulièrement les jeunes générations, ce qui passe par exemple par la mise en place d'un Conseil des jeunes, ou l'éducation populaire qui doit encourager l'implication des jeunes en tant que citoyens. En lien avec le CESER, qui participe activement à cette démarche, des outils sont en place pour engager cet objectif et sont inscrits dans le SRADDET afin d'en amplifier la dynamique.

→ **Questions/remarques sur l'économie :**

- Concernant les objectifs économiques, un intervenant pointe la nécessité d'encourager et de structurer les différentes filières : agriculture, ressource en bois, etc. En effet, certains territoires qui cherchent à développer certains domaines de production et à être respectueux de l'environnement se heurtent à une absence de filière structurée. Par ailleurs, de plus en plus de labels et de marques se développent à des échelles différentes et posent la question de leur cohérence et visibilité.

Réponses : La Région est engagée pour faire émerger des projets et participer à la structuration des filières, notamment par des appels à projets pour la filière agricole ou encore la bioéconomie, sujet très important pour la Région et sur lequel un vice-président a été désigné. Ces thématiques sont d'ailleurs principalement traitées par le SRDEII (schéma de développement économique de la Région) en complémentarité avec le SRADDET. Concernant les marques de territoires, la Région considère qu'il faut encourager les initiatives locales et prendre en compte les singularités tout en évitant que des concurrences entre les territoires ne se développent.



Axe 3 Grand Est, terre d'innovations et de solutions durables

Tournée vers l'avenir, créative et audacieuse, la région Grand Est organise les mobilités de demain et œuvre pour un urbanisme renouvelé où vivre ensemble porte ses fruits. Ses citoyens sont acteurs des changements et contribuent à un développement durable et exemplaire.

De nouveaux comportements pour respecter la planète

En matière d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat, le territoire évolue et fait appel à la responsabilité de tous. Dans cette dynamique de transition, de nouvelles pratiques et des modes de vie qui tiennent compte des grands enjeux environnementaux sont à adopter.

- 29 ■ Optimiser le foncier et **respecter les corridors écologiques**
- 30 ■ Faire du **renouvellement urbain de qualité** et résilient aux risques et au changement climatique
- 31 ■ Mettre les **mobilités au cœur de l'urbanisme**
- 32 ■ Adapter l'**habitat** aux dynamiques, aux modes de vie et généraliser les rénovations énergétiques
- 33 ■ Responsabiliser le citoyen, encourager les **démarches participatives** et les dialogues interculturels, interreligieux, intergénérationnels



Des solutions économiques durables face aux mutations du monde

Pour faire face aux mutations profondes, telles que le changement climatique et la révolution numérique, des solutions innovantes et durables sont mises en œuvre. Elles renouvellent nos modèles de production, de consommation et de gestion des déchets.

- 34 ■ Promouvoir l'**économie circulaire** pour limiter le gaspillage des ressources, des matières premières et des énergies
- 35 ■ Réduire, recycler et **valoriser les déchets** et diminuer l'exploitation des ressources
- 36 ■ Rechercher l'**efficacité énergétique** industrielle et accompagner l'économie verte
- 37 ■ Anticiper les impacts du changement climatique et accompagner les mutations des **bassins industriels** et l'**agriculture de demain**
- 38 ■ Réinventer le **modèle économique des transports** et préparer ses évolutions



Des mobilités réinventées et responsables

Pour que tous les habitants bénéficient de facilités de déplacement sur l'ensemble du territoire régional, l'offre de mobilité s'appuie sur des choix diversifiés et complémentaires. La mobilité répondra aussi aux enjeux des flux de marchandises avec des transports plus propres et durables.



- 39 ■ Promouvoir les **mobilités nouvelles, durables et solidaires**
- 40 ■ Devenir une référence en matière de **logistique de demain**

PROJET

→ Questions/remarques sur l'innovation :

- Un participant souhaite insister sur les innovations, notamment l'exemple d'un déshydrateur de déchets organiques à destination des jardins, et sur leur place dans la politique régionale.



Réponses : La Région se concentre sur plusieurs axes forts, notamment la biodiversité, l'énergie et les déchets et considère que l'innovation dans ces domaines est primordiale et doit être partagée avec le plus grand nombre. En effet, en matière environnementale, il n'y a pas de fractures entre les territoires et tous les acteurs doivent travailler ensemble et partager leurs expériences. Il existe par exemple une réelle coopération transfrontalière via le programme INTERREG dans lequel la Région Grand Est est très active, ou encore avec l'Allemagne sur les zones humides. La Région soutient également les PNR, qui occupent 15% du territoire régional et interviennent en faveur de l'innovation environnementale.

Résultats des questionnaires individuels

Des questionnaires individuels permettant à chaque participant d'exprimer son accord avec les objectifs proposés et de les commenter ont été distribués. Parmi les 30 questionnaires recueillis sur cette réunion, les objectifs sont partagés à 73% (contre 76% à l'échelle de toutes les réunions territoriales), 2% (3,3%) des réponses concernent un objectif non partagé et 25% (20,7%) ne se prononcent pas.